

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE LUNDI
20 NOVEMBRE 2017 À 19 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT**

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Jonathan H. Lang
Michelle Setlakwe

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

La conseillère Erin Kennedy quitte les délibérations à 19 h 6.

La conseillère Erin Kennedy se joint de nouveau aux délibérations à 19 h 9.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 17-11-01

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 20 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 17-11-01

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To adopt the agenda of Regular Meeting of November 20, 2017.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 12 et 7 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 19 h 36.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 octobre 2017

RÉSOLUTION N° 17-11-02

Objet : Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 02 octobre 2017

ATTENDU QUE copies du procès-verbal de la réunion ordinaire du 2 octobre 2017 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal ont été remises à chaque membre du conseil dans le délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 02 octobre 2017 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 17-11-02

Subject: Adoption of Minutes of October 02, 2017 Regular Meeting

WHEREAS copies of the minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of October 2, 2017, have been delivered to each member of Council within the time prescribed by section 333 of the Cities and Towns Act, the Town Clerk shall be dispensed with the reading thereof;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To adopt the Minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of October 02, 2017.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Dépôt de documents :

- .1 Liste des achats
- .2 Rapport - ressources humaines
- .3 Liste des chèques
- .4 Permis et certificats
- .5 Liste des commandes - 25 000 \$
- .6 Liste des achats sans émission de bon de commande
- .7 Liste commandes - 10 000 \$
- .8 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

6. Assistance financière aux organismes communautaires

RÉSOLUTION N° 17-11-03

Objet : Assistance financière aux organismes communautaires

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Jonathan Lang, il est résolu :

D'autoriser la Ville à verser la subvention de 2017 aux groupes reconnus en vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires et de loisir;

RESOLUTION N° 17-11-03

Subject : Financial Support to Community Organizations

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Jonathan Lang, and resolved:

To authorize the Town to deliver the 2017 grants to groups recognized under the Recognition and Support Policy for Community and Recreation Organizations;

De reconnaître les organismes qui respectent la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires et de loisir et qui ont soumis leur demande selon les conditions de la Politique;

D'imputer cette dépense au compte 02 710 00 999 jusqu'à concurrence de 13 800 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Désignation du maire suppléant

RÉSOLUTION N° 17-11-04

Objet : Désignation du maire suppléant

Sur proposition du conseiller Jonathan Lang, appuyée par la conseillère Michelle Setlakwe, il est résolu :

De désigner le conseiller John Miller comme maire suppléant de la Ville de Mont-Royal, pour les mois de novembre et décembre 2017, janvier, février et mars 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Nomination des membres du conseil au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

RÉSOLUTION N° 17-11-05

Objet : Nomination des membres du conseil au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

De nommer la conseillère Erin Kennedy à titre de « membre du conseil » et présidente du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour une période de vingt-quatre (24) mois;

et

De nommer le maire Philippe Roy et la conseillère Minh-Diem Le Thi à titre de « membres du conseil suppléants » et présidents suppléants du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour une période de vingt-quatre (24) mois, le tout conformément aux dispositions du Règlement no 1434 sur le comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To recognize the organizations complying with the Recognition and Support Policy for Community and Recreation Organizations and having made an application in accordance with the Policy;

To charge this expenditure to Account No. 02 710 00 999 up to \$13,800.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 17-11-04

Subject : Designation of Acting Mayor

It was moved by Councillor Jonathan Lang, seconded by Councillor Michelle Setlakwe, and resolved:

To designate Councillor John Miller, as Acting Mayor for the Town of Mount Royal, for the months of November and December 2017 and January, February and March 2018.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 17-11-05

Subject : Appointment of Council Members to the Planning Advisory Committee (PAC)

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To appoint Councillor Erin Kennedy as "Council Member" and Chairman of the Planning Advisory Committee (PAC), for a twenty four (24) month period;

and

To appoint Mayor Philippe Roy and Councillor Minh-Diem Le Thi as "Acting Council Members" and Acting Chairmen of the Planning Advisory Committee (PAC), for twenty four (24) months, the whole as per dispositions of the Planning Advisory Committee By-law No. 1434.

CARRIED UNANIMOUSLY

9. Nomination des membres du Comité d'étude des demandes de permis de démolition

RÉSOLUTION N° 17-11-06

Objet : Nomination des membres du Comité d'étude des demandes de permis de démolition

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De nommer la conseillère Michelle Setlakwe en tant que Présidente ainsi que les conseillers John Miller et Jonathan Lang à titre de membres du Comité d'étude des demandes de permis de démolition, pour douze (12) mois, le tout conformément au Règlement no 1435 régissant la démolition des immeubles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-06

Subject : Appointment of members of the Demolition Review Committee

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To appoint Councillor Michelle Setlakwe as Chairman and Councillors John Miller and Jonathan Lang as members of the Demolition Review Committee, for twelve (12) months, the whole in accordance with By-Law No. 1435 governing the demolition of immovables.

CARRIED UNANIMOUSLY

10. Nominations à divers organismes et associations

RÉSOLUTION N° 17-11-07

Objet : Nominations à divers organismes et associations

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

De nommer le conseiller Jonathan Lang comme représentant de la Ville à PME MTL;

De nommer le conseiller Joseph Daoura comme représentant de la Ville à la Chambre de commerce et d'industrie de St-Laurent - Mont-Royal;

De nommer la conseillère Minh-Diem Le Thi comme représentante de la Ville au conseil d'administration de la résidence Le Russell.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-07

Subject : Appointments to various organisations and associations

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To appoint Councillor Jonathan Lang as the Town's representative to PME MTL;

To appoint Councillor Joseph Daoura as the Town's representative to the Chamber of Commerce and Industry of Saint-Laurent - Mount Royal; and

To appoint Councillor Minh-Diem Le Thi as the Town's representative on the board of administration of residence Le Russell.

CARRIED UNANIMOUSLY

11. Désignation du président et des vice-présidents de la Commission de retraite

RÉSOLUTION N° 17-11-08

Objet : Désignation du président et des vice-présidents de la Commission de retraite

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Jonathan Lang, il est résolu :

RESOLUTION N° 17-11-08

Subject : Designation of Chairman and Vice-Chairmen of the Pension Commission

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Jonathan Lang, and resolved:

De nommer, en vertu du Règlement sur la Commission de retraite no 1330, les conseillères Minh-Diem Le Thi et Michelle Setlakwe et le conseiller John Miller, membres nommés de la Commission de retraite pour une période de 2 ans;

De désigner le conseiller John Miller, président et les conseillères Minh-Diem Le Thi et Michelle Setlakwe vice-présidentes de la Commission de retraite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To appoint, in accordance with the Pension Commission By-law No. 1330, Councillors Minh-Diem Le Thi, Michelle Setlakwe and John Miller appointed members of the Pension Commission for a 2 year period;

To designate Councillor John Miller, Chairman and Councillors Minh-Diem Le Thi and Michelle Setlakwe, Vice-Chairmen of the Pension Commission.

CARRIED UNANIMOUSLY

12. Stratégie québécoise de l'économie d'eau potable - Rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2016

RÉSOLUTION N° 17-11-09

Objet : Stratégie québécoise de l'économie d'eau potable - Rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2016

ATTENDU QUE le Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016 de la Ville de Mont-Royal a été validé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 25 septembre 2017;

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016;

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'accepter le Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-09

Subject : Stratégie québécoise de l'économie d'eau potable - 2016 Annual Potable Water Management Report

WHEREAS the 2016 Annual Potable Water Management Report of the Town of Mount Royal has been validated by the ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire on September 25th, 2017;

WHEREAS the Town Council has acknowledged the 2016 Annual Water Management Report;

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To accept the 2016 Annual Potable Water Management Report.

CARRIED UNANIMOUSLY

13. Remboursement d'une partie de la dette

RÉSOLUTION N° 17-11-10

Objet : Remboursement d'une partie de la dette

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'affecter un montant de 2 100 000 \$ de la réserve financière pour le remboursement de la dette à long terme, à titre de paiement au comptant d'une partie de la dette émise le 23 janvier 2013 et devant être refinancée le 23 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-10

Subject : Cash repayment of part of the debt

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To appropriate \$2,100,000 from the Financial Reserve for the repayment of the long-term debt as a cash payment of part of the debt issued on January 23, 2013 and to be refinanced on January 23, 2018.

CARRIED UNANIMOUSLY

14. Ratification des débours

RÉSOLUTION N° 17-11-11

Objet : Ratification des débours

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De confirmer et d'approuver les débours visant la période du 23 septembre au 31 octobre 2017:

Salaires et avantages sociaux: 1 936 614 \$

Fournisseurs et autres paiements: 2 781 515 \$

Quote-part agglomération de Montréal: 886 003 \$

Frais de financement: 151 288 \$

Remboursement en capital – Dette à long terme: 58 300 \$

Total des déboursés: 5 813 720 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-11

Subject : Confirmation of Disbursements

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To confirm and approve the disbursements for the period between September 23 and October 31, 2017:

Salaries and fringe benefits: \$1,936,614

Suppliers and other payments: \$2,781,515

Urban Agglomeration of Montreal apportionment: \$886,003

Financing costs: \$151,288

Principal reimbursements – long term debt: \$58,300

Total disbursements: \$5,813,720.

CARRIED UNANIMOUSLY

15. Demande de subvention - Centre sportif et communautaire

RÉSOLUTION N° 17-11-12

Objet : Demande de subvention - Centre sportif et communautaire

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à soumettre et à signer les demandes de subvention et documents relatifs au projet de construction d'un centre sportif, auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase IV et ce, dans les meilleurs intérêts de la Ville;

De confirmer le paiement par la Ville de Mont-Royal de sa part des coûts admissibles au projet et des coûts d'exploitations continus de ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-12

Subject : Grant application - Sports and Community Center

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize the Town Manager to submit and sign the grant application and documents for the construction of a sports and community center project within the Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - Phase IV put forth by the Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), the whole in the best interest of the Town;

To confirm the payment by the Town of its share of admissible project costs and of the continued exploitation costs of the project.

CARRIED UNANIMOUSLY

16. Renouvellement - Collecte et transport de déchets

RÉSOLUTION N° 17-11-13

Objet : Renouvellement - Collecte et transport de déchets

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par le conseiller Jonathan Lang, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 469 000 \$ (taxes incluses) pour la collecte et le transport des déchets, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à RCI ENVIRONNEMENT, UNE DIVISION DE WM QUÉBEC INC. le renouvellement du contrat (C-2016-68) à cette fin, pour la seule période d'option, soit du 1er janvier au 31 décembre 2018, pour les secteurs no. 1 et 2 avec collecte des encombrants 26 fois par année, aux prix unitaires soumis, pour un total de 459 124,22 \$ (taxes incluses) qui sera ajusté selon l'IPC au 31 décembre 2017, le tout conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance:
Budget de fonctionnement 2018

Imputation:
Compte budgétaire: 02-451-00-446
Services extérieurs - Collecte de déchets

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-13

Subject : Renewal - Refuse collection and transportation

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Jonathan Lang, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$469,000 (taxes included), for the refuse collection and transportation, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to RCI ENVIRONNEMENT, UNE DIVISION DE WM QUÉBEC INC. the contract renewal (C-2016-68) to undertake these works, for the only optional period, from January 1st to December 31st 2018, for Sectors No. 1 and 2 with bulky waste collection 26 times a year, for the unit prices submitted, for a total of \$459,124.22 (taxes included) as adjusted according to the CPI as of December 31 2017, the whole in accordance with the tendering documents prepared for this contract;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating Budget 2018

Appropriation:
Budget Account: 02-451-00-446
"Services extérieurs - Collecte de déchets"

Credits required for this activity will be maintained in the budget.

CARRIED UNANIMOUSLY

17. Renouvellement du contrat d'entretien des arbres de rues, de parcs et d'espaces verts

RÉSOLUTION N° 17-11-14

Objet : Renouvellement du contrat d'entretien des arbres de rues, de parcs et d'espaces verts

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 394 000 \$ (taxes incluses) pour l'entretien des arbres de rues, de parcs et d'espaces verts dans les limites de la Ville de Mont-Royal, pour l'année 2018, comprenant tous les frais et accessoires, le cas échéant;

RESOLUTION N° 17-11-14

Subject : Contract renewal for the tree maintenance on streets, in parks and green spaces

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$394,000 (taxes included) in 2018 to execute the contract for the tree maintenance on Town property along streets, in parks and in green spaces within the Town of Mount Royal, which includes, as needed, all accessory costs;

D'accorder le renouvellement du contrat (C-2015-01) à PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC. à cette fin aux prix unitaires soumis, pour la première année d'option du contrat, soit au prix total de 358 354,09 \$ (taxes incluses), avec option de renouvellement au gré de la Ville pour l'année 2019, le conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2018

Imputation:
02-762-00-457 - Services extérieurs - Entretien des arbres

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To award the renewal of the contract (C-2015-01) to PAYSAGISTE ROGER MARTEL INC. to undertake these works with the unit prices submitted, for the second and last optional year of the contract, for a total of \$358,354.09 (taxes included), with renewal option at the Town's discretion for the year 2019, in accordance with the tendering documents;

To charge these expenditures as follows:

Source :
Operating Budget 2018

Appropriation:
02-762-00-457 - Services extérieurs - Entretien des arbres"

Credits required for this activity will be maintained in the budget.

CARRIED UNANIMOUSLY

18. Dépense supplémentaire pour le contrat d'entretien des terrains de soccer dans le parc du centre des loisirs

RÉSOLUTION N° 17-11-15

Objet : Dépense supplémentaire pour le contrat d'entretien des terrains de soccer dans le parc du centre des loisirs

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'autoriser une dépense supplémentaire de 2 200 \$ (taxes incluses) dans le cadre du contrat SMI-2017-07 pour l'« Entretien des terrains de soccer dans le parc Danyluk » accordé à la compagnie Multi-Surfaces Giguère inc.

D'imputer la dépense comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2017

Imputation :
02-761-01-448 - Tonte et fertilisation terrains de soccer

Contrat : 2 200 \$ (taxes incluses)
Crédits : 2 009 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-15

Subject : Additional expenditure for the Maintenance of soccer fields in the Recreation park contract

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To authorize an additional expenditure in the amount of 2 200 \$ (taxes included) under the contract SMI-2017-07 for the « Maintenance of soccer fields in the Danyluk park » awarded to Multi-Surfaces Giguère inc. company;

To charge the expenses related to this contract as follows :

Source :
Operating Budget 2017

Appropriation :
02-761-01-448 - «Tonte et fertilisation terrains de soccer»

Contract : 2 200 \$ (taxes included)
Credit : 2 009 \$.

CARRIED UNANIMOUSLY

19. Fourniture et livraison de fleurs annuelles

RÉSOLUTION N° 17-11-16

Objet : Fourniture et livraison de fleurs annuelles

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller John Miller, il est résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 52 000 \$ (taxes incluses) pour la fourniture et livraison de fleurs annuelles pour l'année 2018, comprenant tous les frais et accessoires, le cas échéant;

D'accorder à LES SERRES Y.G. PINSONNEAULT INC. le contrat (C-2017-68) à cette fin, aux prix unitaires soumis, soit au coût total de 47 126,97 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance:
Budget de fonctionnement 2018

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la Ville.

Imputation:
02-761-00-648 - Matériel - Fleurs et arbustes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-16

Subject : Supply and delivery of flowers (annuals)

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor John Miller, and resolved:

To authorize a maximum expense for the amount of \$52,000 (taxes included) for the supply and delivery of flowers (annuals) for the year 2018, which includes, as needed, all accessory costs;

To award to LES SERRES Y.G. PINSONNEAULT INC. the contract (C-2017-68) to undertake these works with the unit prices submitted, for the total amount of \$47,126.97 (taxes included), in accordance to the tendering documents prepared for this contract; and

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source:
Operating Budget 2018

Credits required for this activity will be maintained in the budget.

Appropriation:
02-761-00-648 - "Matériel - Fleurs et arbustes".

CARRIED UNANIMOUSLY

20. Entente pour le camionnage en vrac (neige et glace)

RÉSOLUTION N° 17-11-17

Objet : Entente pour le camionnage en vrac (neige et glace)

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 45 000 \$ pour couvrir les mois de novembre et décembre 2017 pour la location horaire de camions 12-roues avec chauffeur pour le transport de la neige, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

RESOLUTION N° 17-11-17

Subject : Agreement for bulk trucking (snow and ice)

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$45,000 to cover the months of November and December 2017 for the hourly rental of 12-wheel trucks with operator for the transport of snow, which includes, as needed, all accessory costs;

D'autoriser une dépense de 105 000 \$ pour couvrir les mois de janvier à avril 2018 pour la location horaire de camions 12-roues avec chauffeur pour le transport de la neige, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'entériner l'entente liant TRANSVRAC MONTRÉAL - LAVAL INC. et la Ville de Mont-Royal, aux prix unitaires établis par le Ministère des transports du Québec, pour la période comprise du 1er novembre 2017 et le 30 avril 2018, conformément au protocole d'entente;

D'autoriser la directrice générale à faire exécuter le travail lié à ces contrats à l'intérieur du cadre financier des budgets de la Ville adoptés pour 2017 et 2018, le tout selon les procédures et politiques de la Ville;

D'imputer les dépenses associées à ces contrats comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2017

Imputation:
02-330-00-516 - Location - Machinerie, outillage et équipement

Provenance :
Budget de fonctionnement 2018

Imputation :
02-330-00-516 - Location - Machinerie, outillage et équipement

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. Cession d'un contrat - Nettoyage des puisards

RÉSOLUTION N° 17-11-18

Objet : Cession d'un contrat - Nettoyage des puisards

Sur proposition du conseiller Jonathan Lang, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser la cession du contrat C-2017-24 pour le Nettoyage des puisards, de la compagnie KELLY SANI-VAC INC., octroyé par la résolution 17-08-19 en date du 21 août 2017, à la compagnie 9363-9888 QUÉBEC INC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To authorize an expense for the amount of \$105,000 to cover the months of January to April 2018 for the hourly rental of 12-wheel trucks with operator for the transport of snow, which includes, as needed, all accessory costs;

To endorse the agreement between TRANSVRAC MONTREAL - LAVAL INC. and the Town of Mount Royal, for the unit prices established by the Ministère des transports du Québec for the period from November 1st, 2017 to April 30th, 2018 inclusively, in accordance with the protocol agreement;

To authorize the Town Manager the undertaking of work associated with these contracts within the Town budget adopted for 2017 and 2018, all according to Town policies and procedures; and

To charge the expenses related to these contracts as follows:

Source:
Operating Budget 2017

Imputation:
02-330-00-516 - "Location - Machinerie, outillage et équipement"

Source:
Operating Budget 2018

Appropriation:
02-330-00-516 - "Location - Machinerie, outillage et équipement"

Credits required for this activity will be maintained in the budget.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 17-11-18

Subject : Assignment of contract - Cleaning of catch basins

It was moved by Councillor Jonathan Lang, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize the assignment of the contract C-2017-24 for the Cleaning of catch basins, from the company KELLY SANI-VAC INC., granted by the resolution 17-08-19 dated August 21, 2017, to the company 9363-9888 QUÉBEC INC.

CARRIED UNANIMOUSLY

22. Déneigement - secteur de l'Acadie - part de la Ville de Mont-Royal

RÉSOLUTION N° 17-11-19

Objet : Déneigement - secteur de l'Acadie - part de la Ville de Mont-Royal

ATTENDU QUE suite au réaménagement du rond-point l'Acadie, l'entretien des voies locales a été confié aux villes limitrophes;

ATTENDU QUE pour assurer la sécurité des usagers du rond-point de l'Acadie, l'entretien hivernal des voies locales devrait se faire par une instance unique;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De mandater la Ville de Montréal afin de procéder au déneigement du rond-point de l'Acadie et ses bretelles pour cinq hivers (2017-2022) selon le pourcentage établie antérieurement;

D'autoriser une dépense de 12 000 \$ (taxes incluses) pour les travaux de déneigement du rond-point l'Acadie pour les mois de novembre et décembre 2017, selon la précipitation de neige mesurée, sur présentation des rapports;

D'autoriser les paiements pour ce contrat pour les hivers 2018 à 2022, selon les précipitations de neige mesurées, sur présentation des rapports;

Provenance:
Budget de fonctionnement 2017

Imputation:
02-330-02-458 - Services extérieurs rond-point l'Acadie

Provenance:
Budget de fonctionnement 2018, 2019, 2020, 2021, 2022

Les crédits requis à cette fin seront maintenus dans l'enveloppe budgétaire de la ville;

Imputation:
02-330-02-458 - Services extérieurs rond-point l'Acadie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-19

Subject : Snow clearing - Acadie sector - Town of Mount Royal's share

WHEREAS following the reconstruction of the l'Acadie circle, local street maintenance was assigned to adjoining Towns;

WHEREAS to ensure the safety of l'Acadie circle users, winter maintenance of local streets should be carried out by one and the same body;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To mandate the City of Montréal for the snow removal of l'Acadie Circle and it's access road for five winters (2017-2022) according to the previously established percentage;

To authorize an expenditure of \$12,000 (taxes included) for winter maintenance work of the l'Acadie circle for the months of November and December 2017, depending on the measured snowfall, upon presentation of the reports;

To authorize payments for this contract for the 2018 to 2022 winters, depending on the measured snowfall, upon presentation of the reports;

Source:
Operating Budget 2017

Appropriation:
02-330-02-458 - "Services extérieurs rond-point l'Acadie"

Source:
Operation Budget 2018, 2019, 2020, 2021, 2022

Credits required for this activity will be maintained in the budget

Appropriation:
02-330-02-458 - "Services extérieurs rond-point l'Acadie".

CARRIED UNANIMOUSLY

23. Recommandations du Comité consultatif d'urbanisme

RÉSOLUTION N° 17-11-20

Objet : Recommandations du Comité consultatif d'urbanisme

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'APPROUVER les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU lors de la réunion tenue le 6 octobre 2017:

Plan N°1b: 86, Dobie pour « Clôture »; Sous réserve : la clôture doit être reculée jusqu'à la ligne de la cour arrière. L'installation de telle façon est considérée comme faisant partie de l'aménagement paysager;

Plan N°2 : 8162, Devonshire pour « Enseigne appliquée »;

Plan N°3 : 5592, Ferrier pour « Remplacement de l'enseigne appliquée existante »;

Plan N°4: 1242, Beaumont pour « Remplacement de l'enseigne appliquée existante »;

Plan N°5 : 1242, Beaumont pour « Modification extérieure – Nouveau panneau mural pour ancrage d'une enseigne »;

Plan N°6 : 866-868, Canora pour « PAD-Plateforme élévatrice et rampe en bois en façade d'une résidence »;

Plan N°7 : 335, Berwick pour « Modification des ouvertures dans le mur arrière »; Suggestion : marier le style des fenêtres latérales à celui des fenêtres existantes et faire les appuis de fenêtres en maçonnerie et non en acrylique ;

Plan N°8 : 954, McNaughton pour « Modifier des ouvertures dans les murs arrière et latéral »; Sous réserve : les appuis de fenêtres en brique doivent se marier aux appuis existants; suggéré d'assortir le style des fenêtres latérales (avec treillis) à celui des fenêtres existantes;

Plan N°9: 207, Lockhart pour « Agrandissement latéral et au 2ème étage »; Sous réserve : même profil de mortier que celui qu'on trouve sur la maison existante;

Plan N°10 : 1955, Dumfries pour « Remise de jardin »;

Plan N°13 : 574, Kenaston pour « Changer la pente de toit sur l'agrandissement arrière existant »;

RESOLUTION N° 17-11-20

Subject : Planning Advisory Committee recommendations

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

TO APPROVE the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of a favorable recommendation from the CCU at its meeting held on October 6, 2017:

Plan No.1b: 86 Dobie for "Fence"; Subject to: fence to be moved back to the rear yard line. Such installation is being considered as part of the landscaping;

Plan No.2: 8162 Devonshire for "Wall-mounted sign";

Plan No.3: 5592 Ferrier for "Replacing the existing wall-mounted sign";

Plan No.4: 1242 Beaumont for "Replacing the existing wall-mounted sign";

Plan No.5: 1242 Beaumont for "Exterior modifications- New wall panel for anchoring a sign";

Plan No.6: 866-868 Canora for "PAD-Lifting platform and wood railing in front of a residence";

Plan No.7: 335 Berwick for "Modification to the rear wall openings"; Suggest matching side windows' style as per existing windows and window sills to be masonry and not acrylic;

Plan No.8: 954 McNaughton for "Modifying openings to the rear and side walls"; Subject to: brick sills to match existing sills and suggest matching side windows' style (with lattice) as per existing windows;

Plan No.9: 207 Lockhart for "Side and 2nd floor addition"; Subject to: same mortar profile as found on the existing house;

Plan No.10: 1955 Dumfries for "Cabana";

Plan No.13: 574 Kenaston for "Changing the roof slope on an existing rear addition";

Plan N°14 : 110, Wicksteed pour « Rénover la véranda avant »;

Plan N°15 : 5445, Paré pour « Agrandissement »; Sous réserve : poser le fini acrylique tel que prescrit par le Règlement de construction (hauteur minimale du sol);

Plan N°17 : 47, Jasper pour « Terrasse en bois »;

Plan N°18 : 25, Palmerston pour « Palier et marche dans la cour latérale »;

Plan N°19 : 191, Simcoe pour « Modification des ouvertures »;

Plan N°20 : 383, Chester pour « Agrandissement »;

Plan N°21 : 170, Geneva pour « Agrandissement et modification des façades »;

Plan N°22 : 228, Stanstead pour « Modification des élévations arrière et latérale pour un projet de rénovation de la façade avant et nouvelle proposition pour l'agrandissement arrière et reconstruction du toit, et panneau d'échantillons »; Approbation des matériaux seulement;

Plan N°23 : 143, Cornwall pour « Modification des ouvertures - Projet en construction »; Sous réserve : installer un linteau supérieur d'une dimension minimale et il faut replacer les appuis de fenêtres pour se marier aux voisins;

Plan N°25 : 738, Powell pour « Garde-corps – Ajout à l'approbation de la terrasse »;

DE REFUSER les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ayant fait l'objet d'une recommandation défavorable du CCU lors de la réunion tenue le 6 octobre 2017 :

Plan N°11 : 830, Marlboro pour « Changer les bardeaux d'asphalte pour une toiture en métal »; REFUSÉ pour les raisons suivantes: « PIIA: unité jumelée: Conservation du caractère unitaire et symétrique propre à la construction d'origine de chaque unité jumelée (matériaux, couleurs, balcons, vestibules, portiques, types de fenêtre, détails architecturaux, etc.) »; L'installation d'un matériau différent sur une unité jumelée, en particulier lorsqu'il n'y a pas de parapet / séparation coupe-feu délimitant le toit semi-détaché, n'est pas acceptable;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Plan No.14: 110 Wicksteed for "Renovating the front veranda";

Plan No.15: 5445 Paré for "Addition"; Subject to: must respect construction by-law for arcylic finish installation (minimum height from grade);

Plan No.17: 47 Jasper for "Wood deck";

Plan No.18: 25 Palmerston for "Landing and step in the side yard";

Plan No.19: 191 Simcoe for "Openings' modifications";

Plan No.20: 383 Chester for "Addition";

Plan No.21: 170 Geneva for "Addition and modification to the facades";

Plan No.22: 228 Stanstead for "Modification to the rear and side facades for a front facade renovation project and the new proposal for the rear addition and roof rebuild, and sample board"; Approval for materials only;

Plan No.23: 143 Cornwall for "Openings' modification – Construction going on"; Subject to: installing an upper lintel with a most minimum dimension and must reinstall window sills to match neighbours;

Plan No.25: 738 Powell for "Railing – Addition to the terrace approval";

TO REFUSE the Site Planning and Architectural Integration (PIIA) plans that have been the subject of an adverse recommendation of the CCU at its meeting held on October 6, 2017:

Plan No.11: 830 Marlboro for "Changing the asphalt shingles for a metal roofing"; REFUSED for the following reasons: " PIIA: semi-detached home: The unitary and symmetrical character with respect to the original construction of each semi-detached unit shall be maintained (materials, colours, balconies, vestibules, porticoes, window types, architectural details, etc.). Installing a different material on a semi-detached unit, specifically when there is no fire parapet/separation delimiting the semi-detached roof, is not acceptable";

CARRIED UNANIMOUSLY

24. Plan d'action 2017-2018 - à l'égard des personnes handicapées

RÉSOLUTION N° 17-11-21

Objet : Plan d'action 2017-2018 - à l'égard des personnes handicapées

ATTENDU que la Ville de Mont-Royal fait partie des organismes publics qui doivent élaborer un Plan d'action à chaque année;

ATTENDU que la Ville de Mont-Royal, par les gestes et actions déjà accomplis, démontre la nécessité d'intégrer tous les résidents ayant un handicap dans la communauté;

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'approuver le Plan d'Action pour l'année 2017-18;

D'autoriser la directrice générale ou le greffier à signer, au nom de la Ville de Mont-Royal, tous les documents nécessaires à leur mise en vigueur;

De transmettre copie des documents à L'Office de personnes handicapées du Québec (OPHQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 17-11-21

Subject : 2017-2018 Action plan - concerning handicapped persons

WHEREAS The Town of Mount-Royal falls under the group of public service organizations that is required to submit an Action Plan on a yearly basis;

WHEREAS the Town of Mount-Royal, by the measures and actions already taken, has shown the importance of integrating all residents with a handicap into the community;

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To approve the Action Plan for 2017-18;

To authorize the Town Manager or the Town Clerk to sign, on behalf of the Town of Mount-Royal, all documents required to bring the Action Plan into force;

To transmit a copy of the documents to the Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

CARRIED UNANIMOUSLY

25. Présentation et Avis de motion du Projet de règlement no 1330-7 modifiant le règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville de Mont-Royal en ce qui a trait à la composition de la Commission

Objet : Présentation et Avis de motion du Projet de règlement no 1330-7 modifiant le règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville de Mont-Royal en ce qui a trait à la composition de la Commission

Le conseiller John Miller présente le Projet de règlement no 1330-6 modifiant le règlement no 1330 sur la Commission de retraite de Ville de Mont-Royal en ce qui a trait à la composition de la Commission de retraite et donne avis de motion qu'il sera déposé pour adoption, à une séance subséquente.

Subject : Tabling and Notice of Motion of Draft By-law No. 1330-7 to Amend By-law No. 1330 Concerning the Pension Commission of the Town of Mount Royal with Respect to the composition of the Commission

Councillor John Miller tables Draft By-law No. 1330-6 to Amend By-law No. 1330 Concerning the Pension Commission of the Town of Mount Royal with Respect to the composition of the Pension Fund Commission and gives notice of motion that it will be introduced for adoption at a future sitting.

26. Affaires diverses

Les membres du conseil informent les personnes présentes de sujets et d'événements passés ou à venir.

27. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 20 h 16 et 14 citoyens s'adressent au conseil.
La période de questions se termine à 20 h 58.

28. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 17-11-22

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

De lever la séance à 20 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 17-11-22

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To close meeting at 20:58.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy